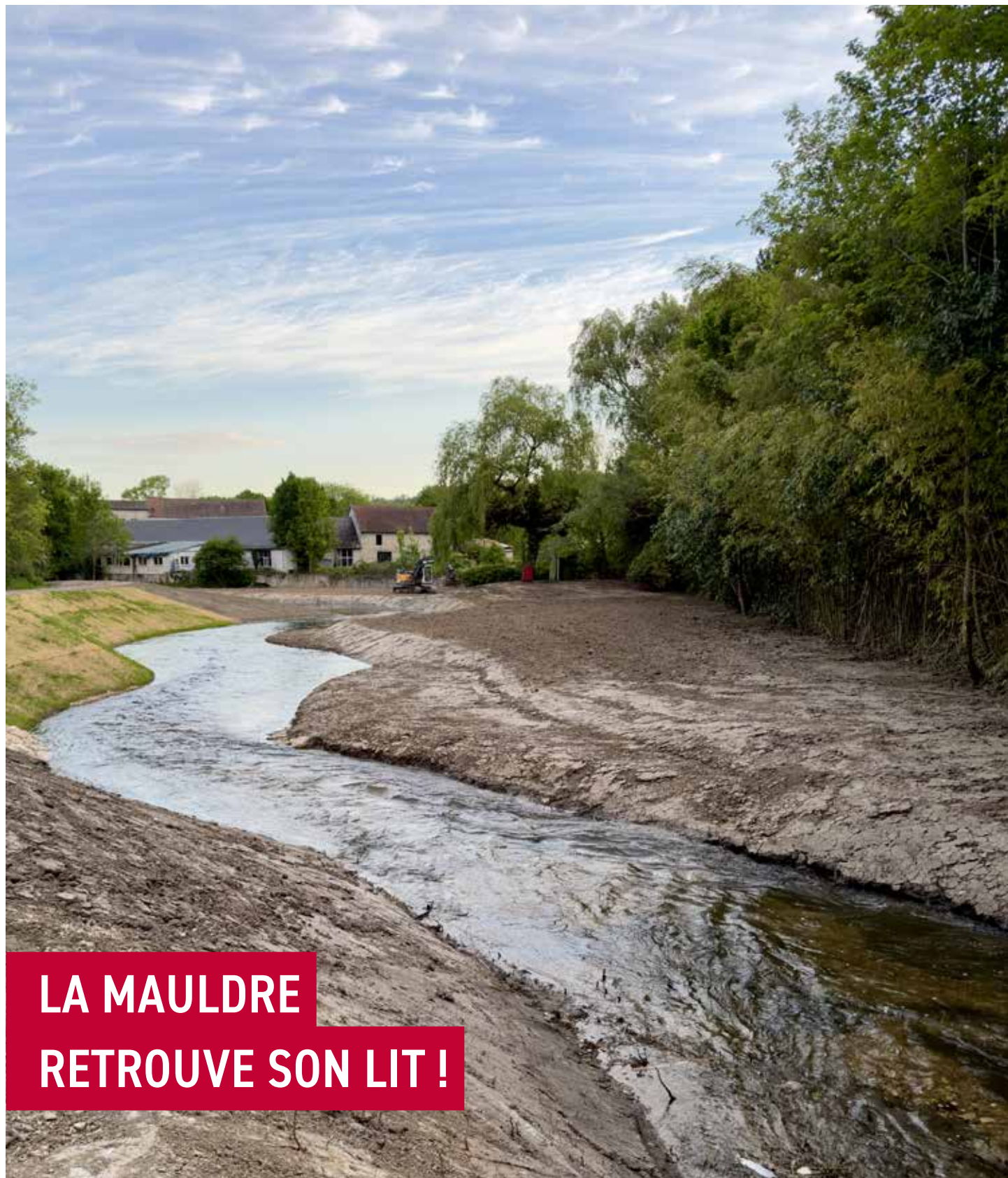




VOTRE VILLAGE

MAREIL SUR MAULDRE



**LA MAULDRE
RETROUVE SON LIT !**



Le mot du Maire

Chères Mareilloises, Chers Mareillois,

Je suis très honorée d'avoir été reconduite à la tête de notre beau village. Le résultat que vous nous avez accordé lors des élections municipales est clair. Il témoigne de la reconnaissance d'un travail collectif – celui des élus et des agents – mené avec sérieux, engagement et détermination durant ces six dernières années. Il exprime également votre confiance renouvelée pour poursuivre les nombreux projets engagés lors du précédent mandat.

Je tiens à remercier chaleureusement tous celles et ceux qui ont contribué à ce succès : vous, bien sûr, habitants de Mareil, qui vous êtes déplacés pour exprimer votre choix, les élus sortants pour leur implication constante et la nouvelle équipe, compétente et soudée, prête à s'engager pleinement au service de notre village. Les projets à venir seront structurants et chacun pourra y prendre part activement.

J'aborde ce nouveau mandat avec une détermination intacte, la même exigence et une énergie renouvelée. Ensemble, nous continuerons à agir dans l'intérêt général, avec transparence et efficacité, à rester à votre écoute, à préserver notre cadre de vie exceptionnel et à relever les défis environnementaux qui se dessinent pour les années à venir.

La rénovation thermique de l'école, la renaturation de la Mauldre s'inscrivent pleinement dans cette dynamique et le projet du Moulin contribuera à répondre aux défis futurs dans le respect de la ruralité de notre village. La maîtrise du foncier devient un enjeu majeur au regard des contraintes d'urbanisme qui s'imposent à notre commune, notre territoire. Nous avons certes besoin de logements mais pas n'importe où et pas n'importe comment.

L'avenir de notre village doit se construire avec ambition et pragmatisme, au service des habitants et de l'amélioration de notre quotidien. J'appelle pour cela tous les membres du conseil municipal à travailler collectivement, de manière constructive, dans un esprit de respect et de dialogue.

Avec toute ma sincérité et mon attachement à notre village.

Votre Maire,

Nathalie Cahuzac

DÉLIBÉRATIONS CONSEILS

Conseil Municipal du vendredi 20 mars 2026

N° Délibération	Objet de la délibération	
2026-01	Installation du Conseil municipal et élection du Maire	Installé
2026-02	Création du nombre de postes d'adjoints au Maire	Approuvée
2026-03	Election des Adjoints au Maire	Approuvée
2026-04	Création d'un poste de conseiller délégué	Approuvée
2026-05	Nomination d'un poste de conseiller délégué	Non présentée

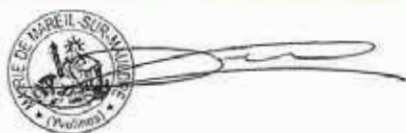
Affichage le 23/03/2026



Conseil Municipal du mardi 7 avril 2026

N° Délibération	Objet de la délibération	
2026/06	Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints au Maire.	Approuvée à l'unanimité
2026/07	Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.	Approuvée à l'unanimité
2026/08	Élection des représentants du Conseil Municipal au sein de la commission d'appel d'offres.	Approuvée à l'unanimité
2026/09	Composition de la commission communale des impôts directs.	Approuvée à l'unanimité
2026/10	Élection du délégué de l'Établissement Public Foncier.	Approuvée à l'unanimité
2026/11	Désignation des délégués de la commune auprès des Syndicats intercommunaux et Associations.	Approuvée à l'unanimité
2026/12	Élections des délégués du Comité National d'Action Sociale.	Approuvée à l'unanimité
2026/13	Election des commissions communales et des membres du CCAS et de la CDE.	Approuvée à l'unanimité
2026/14	CFU 2025 du budget annexe eau et assainissement.	Approuvée à l'unanimité
2026/15	Affectation des résultats de la section d'exploitation du budget annexe eau et assainissement 2025.	Approuvée à l'unanimité
2026/16	Vote du budget primitif 2026 du budget annexe eau et assainissement.	Approuvée à l'unanimité
2026/17	CFU 2025 du budget principal.	Approuvée à l'unanimité
2026/18	Affectation des résultats de la section de fonctionnement du budget principal 2025.	Approuvée à l'unanimité
2026/19	Vote du budget primitif 2026 du budget principal.	Approuvée à l'unanimité
2026/20	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.	Approuvée à l'unanimité
2026/21	Versement des subventions 2026.	Approuvée à l'unanimité

Affichage le 14/04/2026





RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Inscrits	1429
Exprimés	885
Blancs et Nuls	15

LISTE MAREIL NATURELLEMENT	65,29%
LISTE MAREIL EN COMMUN	34,71%



Nathalie CAHUZAC

Maire et 2^e Vice-présidente de la communauté de commune Gally Mauldre

ADJOINTS AU MAIRE



Christophe DEBUISNE

1^{er} Adjoint délégué
pour la gestion de
l'urbanisme, la voirie,
le patrimoine et
l'assainissement.

Conseiller communautaire



Karine GONCALVES

2^{ème} Adjointe déléguée
pour la vie scolaire,
l'état civil, la gestion des
travaux et des bâtiments.



Frédéric CAILLIEREZ

3^{ème} Adjoint délégué
pour la gestion de la
communication, la culture
et les événements.



Gabriella PANICCIA

4^{ème} Adjointe déléguée
pour les affaires
sociales et la rénovation
énergétique des
bâtiments.

Membre du CCAS.

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Thomas BRANDON



Philippe DESMAISON



Elodie GOMES



Rodolphe HENRY



Stéphane HOUDAILLE

Délégué pour la gestion de la vie associative



Judith JERUSALMI



Nadine MACKENZIE



Christelle MAGIMEL



Frédéric PIVET



Victoria RECIO

Conseillère communautaire suppléante



Andrei STANEASE



Mathilde BARUSSAUD



Hervé COLINMAIRE



Valérie ROUX

MAREIL EN COMMUN



Vous pouvez prendre rendez-vous par mail : mairie@mareil-sur-mauldre.fr avec Madame Nathalie Cahuzac, Maire de Mareil-sur-Mauldre, les **1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois.**

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET COMMUNAL 2026 PENSÉ AU PLUS JUSTE, SANS SACRIFICE, SANS HAUSSE D'IMPÔTS

L'année 2026, comme en 2025, a démarré sous le coup d'une loi spéciale l'état n'ayant pas été en capacité de voter son budget dans les temps. Malgré l'adoption de la loi de finances courant février, la visibilité sur les recettes attendues de l'état est faible, toutes les notifications ne nous sont pas encore parvenues. Il est donc de plus en plus essentiel pour les communes de maîtriser la gestion de leurs finances pour assurer l'avenir et le service aux habitants.

En 2026 nous investissons pour améliorer les écoles, maîtriser notre foncier, renforcer nos équipements (voiries, sécurité, réseau...), en consacrant et orientant nos dépenses sur des projets utiles et concrets.

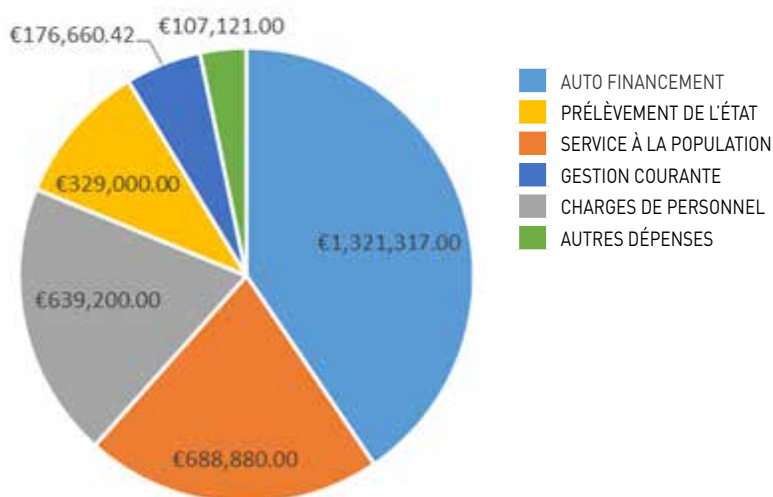
Cette gestion responsable, se doit d'être d'autant plus vertueuse que la principale recette de la commune est nos impôts. Les dotations de l'état évoluent dans leurs répartitions mais sont globalement en diminution, les subventions quant à elles sont de plus en plus ciblées mais aussi de montants plus faibles ou plus difficiles à obtenir.

Le budget d'une commune est composé du quotidien (le fonctionnement) et des projets d'avenir (l'investissement). Comme pour le budget des particuliers, une bonne gestion du quotidien permet de faire des économies pour des projets d'avenir ambitieux, structurants.

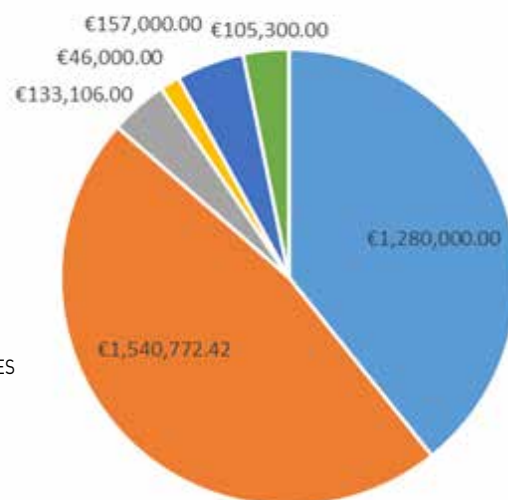
Budget primitif : Le fonctionnement

Il permet les dépenses régulières, du bon fonctionnement des services municipaux en passant par les charges financières.

Fonctionnement : 3 262 178 €



Dépenses

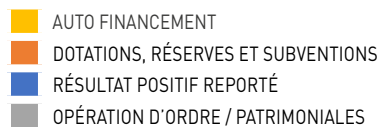
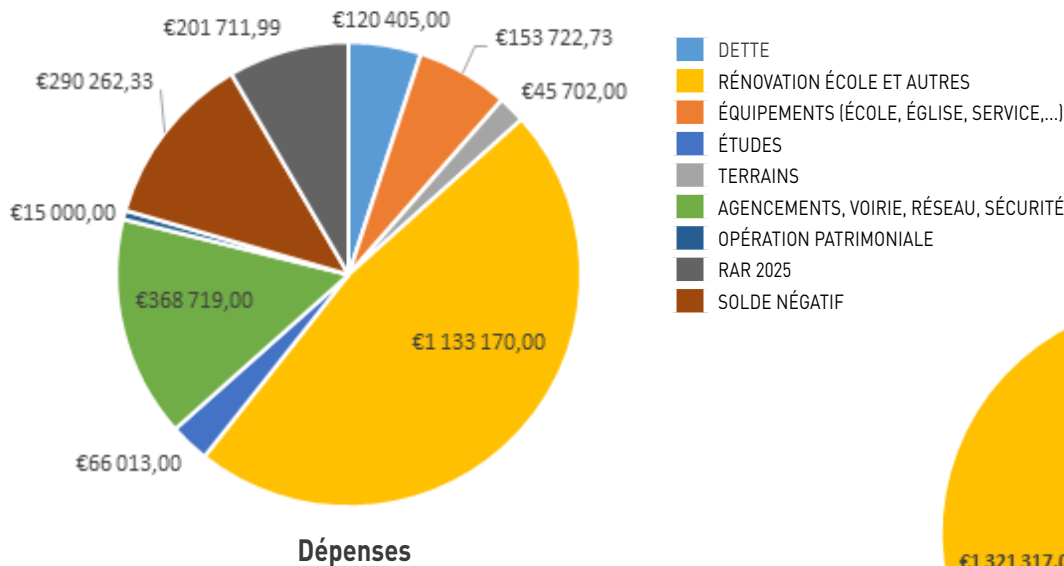


Recettes

Budget primitif : L'investissement

L'élément pilier de la gestion financière puisqu'il permet de développer ou d'améliorer les infrastructures comme les services dans l'intérêt des habitants.

Investissement : 2 394 706 €



Mareil en quelques chiffres :

Les investissements :

La rénovation de l'école : 1 000 000 € aide l'état 337 000 €
 Voirie : environ 200 000 €/an, retrait des aides départementales
 Acquisition de foncier à venir : 670 000 €

Les partenariats :

La renaturation de la Mauldre à l'initiative de la commune : Communauté de Communes de Gally Mauldre ; Syndicat Mixte Seine Ouest, pour un investissement global de 780 000€
 La création du chaudiou du chemin de Richemont : Communauté de Communes de Gally Mauldre 2 millions d'euros / Commune (éclairage public, enfouissement des réseaux) environ 150 000€.

Les comparaisons :

- Dette : Pour Mareil, elle se chiffre à **261 €/habitant**, la moyenne des communes de la même strate que Mareil se situe entre 500 et 700 € par habitants.
- Capacité d'autofinancement (épargne) : Elle s'élève à **215 € par habitant** contre une moyenne pour les communes de même taille s'établissant entre 150 et 180 € par habitant.

Notre capacité de désendettement (délai qu'il faudrait à la commune pour rembourser intégralement sa dette) est très faible d'un an et 1 mois, les finances d'une collectivité sont considérées comme saines dès lors que la capacité d'endettement est inférieure à 10 ans.

L'emprunt est donc un outil pour investir sans fragiliser l'équilibre financier de la commune et sans avoir recours à une hausse d'impôts.

Ce budget reflète notre engagement : investir utilement, maîtriser les dépenses et préparer l'avenir de notre commune.



ÉLECTIONS INTERCOMMUNALES DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS POUR GALLY MAULDRE

Lors du Conseil communautaire d'installation du mercredi 8 avril, les nouveaux conseillers communautaires ont élu le Président, les Vice-Présidents et les membres du bureau de la Communauté de communes Gally Mauldre.

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars où, dans chacune des 11 communes du territoire, ont été élus les 34 conseillers communautaires, le Conseil communautaire d'installation a lancé la mandature de votre intercommunalité.

Les conseillers communautaires ont élu leur président : Vincent Gay, Maire d'Herbeville.

Ils ont également élu leurs 7 Vice-présidents et les membres du Bureau :

- Adriano Ballarin, 1^{er} Vice-président, Maire de Crespières
- Nathalie Cahuzac, 2^e Vice-présidente, Maire de Mareil-sur-Mauldre
- Myriam Brenac, 3^e Vice-présidente, Maire de Chavenay
- Olivier Leprêtre, 4^e Vice-président, Maire de Maule
- Jean-Philippe Antoine, 5^e Vice-président, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche
- Jean-Bernard Hetzel, 6^e Vice-président, Maire de Bazemont
- Damien Guibout, 7^e Vice-président, Maire de Davron
- Vincent Mechenet, membre du Bureau, Maire d'Andelu
- Michel Delamaire, membre du Bureau, Maire de Feucherolles
- Eric Martin, membre du Bureau, Maire de Montainville



Retrouvez la composition complète et l'ensemble des 34 élus du Conseil communautaire sur le site internet de la Communauté de communes.



LA CC GALLY MAULDRE : SES MISSIONS

La CCGM exerce de nombreuses compétences sur le territoire des 11 communes qui la compose. Certaines ont un impact direct sur votre quotidien : la collecte des déchets, l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables notamment), l'accueil dans les centres de loisirs, le maintien à domicile et le portage de repas, le soutien à l'emploi et au commerce local. Elle élabore des documents stratégiques en faveur du développement durable et de la transition énergétique (Plan Climat Air Énergie et Contrat de Relance et de Transition Écologique), les politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement pour l'habitat, le développement économique, les loisirs, les déplacements, la circulation automobile, l'environnement (Schéma de Cohérence Territoriale). Elle accompagne les communes sur des projets structurants d'aménagement du territoire et noue également des partenariats avec des organismes et des associations afin de développer les services sur le territoire, telles que Énergies Solidaires, les éco-gardes, la Plaine de Versailles...

Pour en savoir plus sur votre intercommunalité : www.cc-gallymauldre.fr

VIEILLIR SEREINEMENT : DES DISPOSITIFS EFFICACES EXISTENT

La population vieillit, il est important de permettre à nos aînés de rester chez eux le plus longtemps possible, dans des conditions optimales de sécurité et de confort, sans oublier les moments de convivialité et de partage.

Certains sont plus anciens et bien connus : le portage de repas à domicile, les aides à domicile, le repas de fin d'année ou encore les colis de Noël.

D'autres initiatives, plus récentes, ont été développées par la CCGM et ont connu beaucoup de succès : les ateliers aidants/aidés proposés chaque mois sur la commune, les ateliers numériques (ordinateur, tablette, smartphone) qui se poursuivront pour différents niveaux, la conférence France Alzheimer sur les thèmes : soutenir, informer contribuer, former, face à cette maladie et qui peut se reprogrammer, etc...

La commune et la CCGM vous proposent aussi selon vos besoins, de la télésurveillance, un accompagnement pour le montage de vos dossiers d'aides (handicap, APA ou autres).

Un guide des affaires sociales créé par la CCGM est également disponible en mairie en version papier et sur le site internet. Vous y retrouverez de nombreuses informations utiles.



La CCGM a été retenue dans le dispositif YES+ du Département et Mareil pourra en bénéficier : des étudiants rendront visite aux personnes âgées qui le souhaitent, afin de de rompre l'isolement pendant les périodes estivales.

YES+

La CCGM a aussi rejoint le Réseau francophone des villes amies des aînés. Cela nous permettra d'être informé des nouveaux projets de territoire qui concernent les personnes âgées.

Enfin, nous voudrions organiser plus de rencontres intergénérationnelles et vos avis à ce sujet seront les bienvenus.

Nous vous proposons de nous transmettre votre adresse mail. Ainsi :

- vous recevrez en direct et au bon moment les invitations aux activités et conférences proposées à Mareil et aux alentours.
- si vous avez plus de 65 ans vous serez identifiés dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), afin d'être informé rapidement des mesures de protection et des consignes de sécurité en cas de situation de crise exceptionnelle.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toute information complémentaire ou pour nous faire part de vos souhaits et questionnements :

- soit à la **mairie** au **01 30 90 71 66**
- soit en appelant **Judith Jérusalmi**, élue CCAS en charge de la communication aux aînés et de l'intergénérationnel, au **06 11 98 29 17**
- soit en téléphonant à **Eloïse MARTIN**, responsable des affaires sociales à la CCGM, au **01 82 86 01 75**.

Notre volonté est de rester proches de vous, à votre écoute, et de vous accompagner au mieux. Nous vous attendons !





Soirée concert à partir de 20h
Barbecue à disposition
Feu d'artifice à 23h

 **MAREIL
SUR MAULDRE**

Organisé par la Mairie de Mareil-sur-Mauldre

RÈGLEMENTATION

FÊTE DE LA MUSIQUE

PROFITER ENSEMBLE, RESPECTER TOUS !

La Fête de la Musique est un moment de partage et de convivialité. Merci de respecter la réglementation pour que la fête reste belle pour tous.

LE BRUIT : S'AMUSER, PAS DÉRANGER

Les animations musicales doivent respecter les limites sonores afin de préserver la tranquillité des habitants.

NIVEAUX SONORES MAXIMAUX AUTORISÉS :

- Jusqu'à 22h : 102 dB(A)
- De 22h à 23h : 94 dB(A)
- Au-delà de 223h : 88 dB(A)

Ces seuils sont mesurés en limite de propriété.

LES HORAIRES : RESPECTER LE SOMMEIL DE TOUS

Les animations musicales doivent se terminer à 23h au plus tard.

Les locaux et espaces utilisés doivent être libérés et les lieux remis en état rapidement.

LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ POUR TOUS

- Les organisateurs sont responsables du bon déroulement de leur événement.
- Les issues de secours doivent rester accessibles.
- La vente d'alcool est interdite aux mineurs.

En cas de problème, contactez les secours : 112

L'ESPACE PUBLIC : À PARTAGER ET PROTÉGER

Gardons notre commune propre ! Les organisateurs et participants doivent veiller à la propreté des lieux et au tri des déchets. Le mobilier urbain et les espaces verts sont à respecter.

LA BONNE CONDUITE : RESPECT ET CONVIVIALITÉ

- Soyons attentifs les uns aux autres.
- Les comportements agressifs, discriminatoires ou dangereux ne sont pas tolérés.
- Profiter ensemble, dans le respect de chacun, c'est la meilleure façon de faire la fête !

La municipalité mettra, exceptionnellement, à disposition la scène de la fête du village dans les Jardins de la Mairie
Vous êtes intéressé merci d'envoyer un mail à fcaillierez@mareil-sur-mauldre.fr



LE PROTOXYDE D'AZOTE OU GAZ HILARANT QUI NE FAIT PAS DU TOUT RIRE

Dans les précédents « votre village », nous vous avons déjà informé des dangers avérés de l'usage détourné du protoxyde d'azote en récréatif : séquelles neurologiques graves, complications durables cardiovasculaires et psychiatriques, convulsions, désorientations qui augmentent les risques de chutes et d'accidents de conduite

sous l'emprise d'une drogue, dépendance, risques d'explosion dans les centres de tri des déchets... La liste est longue surtout en cas d'usage répété et combiné avec d'autres substances comme l'alcool.

Devant une forte hausse de la consommation (plus de 30% entre 2022 et 2023), le gouvernement a préparé une loi visant l'interdiction de vente du protoxyde d'azote aux particuliers et en le limitant à certaines catégories de professionnels.

Le texte est en cours de validation au Parlement (1^{er} vote le 26/02/26). Cette loi comprend entre autres :

- Dans le cadre de l'enseignement du code de la route, des séances d'information et de sensibilisation des élèves dès l'école élémentaire, aux risques liés à l'ensemble des conduites addictives et aux usages détournés de produits de consommation courante,
- un élargissement du délit d'incitation par présentation sous un jour favorable souvent sur les réseaux sociaux donc y compris pour les adultes,
- alourdissement des sanctions (amende et emprisonnement) pour la vente, la détention et le transport,
- une interdiction des contenants de protoxyde d'azote permettant une inhalation directe.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du dossier législatif.

En espérant que ces mesures pourront faire prendre conscience des dangers réels et protéger les populations, aussi bien jeunes que adultes.

GeM-Emploi

Quel que soit votre profil, nous sommes là !



Entreprise ou collectivité

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.



Demandeur d'emploi ou reconversion professionnelle

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.



Créateur d'entreprise

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.



Jeune entre 16 et 25 ans



En relation avec Dynam Jeunes, la mission locale de Gally Mauldre, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Votre futur job près de chez vous ?



Contactez-nous

01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org



PASSEZ DE L'IDÉE À L'EMPLOI !

ARCADE emploi accompagne les personnes souhaitant évoluer sur le marché du travail.

Chaque adhérent bénéficie d'un suivi personnalisé et de 24 ateliers collectifs animés par des professionnels bénévoles. Nos ateliers aident à clarifier son projet, identifier ses compétences et aspirations, à professionnaliser la recherche d'emploi.

Nouvel atelier : l'intelligence artificielle appliquée à la recherche d'emploi :

Analyses des compétences, optimisation du CV, de la lettre de motivation, préparation de l'entretien sont assistés par IA afin de progresser efficacement.

ARCADE emploi, c'est un allié concret pour retrouver confiance, maîtriser les nouveaux outils et réussir son retour sur le marché du travail.

Contactez-nous par mail à arcade.emploi@gmail.com, ou au 01 30 56 60 81, www.arcade-emploi.fr.

Suivez-nous sur :



VOTRE PROCHAIN DON, C'EST POUR QUAND ?!

MERCI

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé

Mercredi 4 mars 2026

à notre collecte de sang organisée au

MAREIL SUR MAULDRE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **30 volontaires**
Dont **4 nouveaux donneurs**

SUR RENDEZ-VOUS

EFS - Don de sang

LA MAULDRE

Ça y est ! Notre rivière a changé de lit. En tout cas entre le vieux pont et le moulin.

REBOBINAGE.

L'hiver dernier, les pelles mécaniques se sont mises en action et ont commencé à creuser d'abord en amont du pont pour créer une 1^{ère} ZEC (zone d'expansion de crue) avec un passage à gué,



Puis une 2^e ZEC face au moulin.

Les équipes se sont alors déplacées du côté du Clos Bazin pour créer ex nihilo un nouveau tracé de la section de la Mauldre entre le pont et le moulin. Une nouvelle perspective sinueuse et apaisée, qui à terme une fois la végétation revenue, donnera un aspect bucolique à ce coin du village.

Un reméandrage avec de nouvelles berges confortées par endroit par du tissu géotextile en coco sur lequel la végétation ne devrait pas tarder à reprendre ses droits.

La mise en eau du nouveau tracé s'est faite en deux temps : d'une part ouverture du bouchon aval pour permettre à l'eau de remonter son lit, puis déverrouillage du bouchon amont qui a permis à la rivière d'emprunter son nouveau parcours.

L'ancien lit est progressivement remblayé après une pêche pour transférer les petits poissons dans leur nouvel habitat.

Petite anecdote : au cours de l'excavation, des traces (anciennes souches, graviers, etc...) ont été mises à jour, semblant attester d'une présence du cours d'eau au centre du pré. Cela devait être, probablement avant le 18^e siècle, puisque nos anciennes cartes font état de l'ancien bief, probablement pour alimenter le moulin d'alors.

La plantation des arbres se fera à l'automne et un tracé d'un parcours piéton devrait sinuer le long de la rivière.



PETIT ZOOM SUR

LES TRAVAUX DEVANT LE RESTAURANT AU ROND-POINT.

Depuis des années, la départementale D307 s'affaissait dangereusement dans le jardin du riverain et a nécessité dans un 1^{er} temps la pose de renforts géants en béton.

Puis est venu le temps de la consolidation avec la pose de pieux métalliques et de béton projeté, et enfin la réfection du mur en pierres.

Ce qui a nécessité une circulation alternée et une gêne bien visible pour les automobilistes.

Les travaux sont enfin terminés.

Une dernière phase : celle de la reprise de la chaussée aura lieu cet été, probablement en nocturne pour impacter le moins possible la circulation.





CHEMIN DE RICHEMONT

Les travaux de réfection de la voirie, réalisés par la CCGM, ont commencé cet hiver par Maule, et ce pour privilégier la circulation des bus devant le collège.

Depuis, l'excavation des talus a bien avancé et est arrivée sur Mareil au niveau de la station d'assainissement. Des murs de soutènement en béton retiennent la terre avant de réaliser le chaucidou, soit pour mémoire, deux voies vélo et une voie centrale voiture. Ainsi qu'un cheminement piétons latéral protégé.

Des ralentisseurs posés à intervalles réguliers devraient décourager les « fous du volant ».

Nous aurons également une petite station de réparation cycles, côté Mareil à un endroit à déterminer.

Sauf aléas intempéries ou matériaux d'entreprise, la voie devrait être rouverte pour la rentrée 2026.

A rappeler que pendant les heures actives du chantier, il est rigoureusement interdit de circuler sur le chemin de Richemont.



LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Partage des espaces publics, respect des horaires pour le bruit, entretien des espaces verts privés, gestion de ses déchets... rappel des règles pour vivre en harmonie et protéger un cadre de vie agréable pour tous.

Nuisances sonores

Pour les petits et grands travaux, l'utilisation de machines bruyantes ou l'entretien de son jardin, des plages horaires ont été établies afin de préserver la tranquillité de tous :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et les jours fériés entre 10h et 12h



LA TAILLE DES HAIES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

DES RÈGLES SIMPLES POUR LE BIEN DE TOUS

- À LA BONNE HAUTEUR**
Les haies doivent être taillées à 2 mètres maximum de hauteur en limite de propriété.
- À LA BONNE LARGEUR**
Les haies ne doivent pas dépasser sur le domaine public (trottoirs, routes, etc.). Elles doivent être taillées à l'aplomb de la limite de propriété.
- AU BON MOMENT**
Taillez vos haies régulièrement, en dehors des périodes de nidification des oiseaux (idéalement entre septembre et février).
- POURQUOI C'EST IMPORTANT ?**
 - Pour la sécurité de tous : visibilité, circulation des piétons et véhicules.
 - Pour le respect des voisins et du cadre de vie.
 - Parce que c'est une obligation : vous êtes responsable de l'entretien de vos haies.

CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION
Les haies en bordure du domaine public ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur et ne doivent pas empiéter sur la voie publique. En cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

UN PETIT GESTE POUR VOUS, UN GRAND CONFORT POUR TOUS !

MAREIL SUR MAULDRE Agissons ensemble pour une commune agréable et sûre.

MAIRIE, MAIRES ET ÉLUS MUNICIPAUX, ÉCOLE : UN LONG CHEMIN ...

Nous continuons la série des trois articles relatifs à la mairie, aux élus et à l'école de notre village.

- 1^{ère} partie (paru dans bulletin372) : la Mairie, de 1789 à 2025
- 2^e partie : **les Maires et l'évolution du système électoral**
- 3^e partie (à venir) : l'École

La Révolution de 1789 a bouleversé la société et, aujourd'hui, nous sommes encore les héritiers de ces transformations.

Il s'agissait de limiter, voire de supprimer, le rôle du clergé et de la noblesse pour donner une place dans la société à ceux qui ne sont ni membre du clergé, ni de la noblesse : le Tiers État. Dès 1790, les réformes vont fixer les rapports entre les communes et l'Etat et, en particulier, l'élection des maires et des conseils municipaux qui vont représenter les habitants de la commune. Ces réformes vont évoluer dans le temps jusqu'à nous.

Les premiers maires élus sont ceux qui vont faire la transition entre l'Ancien Régime et la période révolutionnaire. Entre 1790 et 1806, les élus sont ceux qui avaient la main sur la gestion du village, désignés à l'époque "coqs de village". Ils appartiennent à de vieilles familles de Mareil, sauf Pierre Deschamps qui arrive de Chavenay comme fermier à la Ferme de l'Epée. Ils ont signé les cahiers de Doléances et acceptent les idées révolutionnaires. Sans doute, on ne pouvait guère trouver d'autres habitants aptes à endosser cette charge.

Le premier, Pierre Castillard est à l'image de cette période : il a le plus de terres dans le village, deux serviteurs chez lui, il est meunier ce qui apporte le plus de richesses et, d'ailleurs, c'est lui qui paie le plus d'impôts (source: BnF registre des impôts).

Les suivants sont aussi des privilégiés. Le laboureur, jusqu'au XIX^e siècle désigne un statut : le paysan qui cultivait les terres dont il était propriétaire et avait au moins un attelage de bœufs et une charrue. Le vigneron entre aussi dans ce groupe des privilégiés. Un des maires est désigné comme bourgeois, ce qui, à l'époque, désigne celui qui ne travaille pas de ses mains et possède des biens, il appartient au Tiers État, citoyen des villes le plus souvent.

Seuls les hommes de plus de 25 ans qui paient un impôt peuvent voter : 35 votants et éligibles pour 340 habitants en 1791 ! Voici quelques extraits du registre du Conseil Municipal du 13 novembre 1791: "...L'élection du nouveau maire a lieu dans l'église Saint-Martin, à l'issue de la grande messe paroissiale... Les trois plus âgés sont chargés de dépouiller le scrutin : Nicolas PROVOST, Gabriel SIMONNET et Jean-Baptiste MARTIN... Le sieur Alain AVELOT, curé du village, est nommé président de ladite assemblée... A été élu maire, Pierre HOUZÉ, avec 27 voix sur 35".

Après quelques tentatives d'extension du droit de vote à tous les hommes, en 1814 le suffrage censitaire (mode de suffrage dans lequel seuls les citoyens dont le total des impôts directs dépasse un certain seuil, appelé cens, sont électeurs) fut rétabli jusqu'en 1830, avec un montant imposable exigé si élevé que, sous la Restauration, seuls 100.000 électeurs avaient le droit de vote en France pour 31,2 millions d'habitants. De 1830 à la Révolution de 1848, le montant du cens exigé fut amoindri, de sorte qu'un plus grand nombre d'électeurs pouvait voter.

Sous la Seconde République (1848-1852), le chef du gouvernement exécutif Adolphe Thiers, fit voter le 1^{er} mai 1850 une loi accordant le droit de vote à tous les hommes, à condition d'habiter depuis 4 ans au même endroit. Cette loi fut baptisée "loi scélérate", car elle excluait de fait tous les ouvriers et journaliers agricoles, contraints de se déplacer sans cesse pour trouver du travail.

Le Second Empire (1852-1870) vit le rétablissement du suffrage universel masculin. On est en démocratie.

À partir de 1871 et l'établissement de la Troisième République, les élections municipales ont lieu tous les 4 ans.

La loi du 5 avril 1884 est considérée comme l'acte fondateur de la démocratie municipale en France, instituant un régime juridique uniforme pour toutes les communes (à l'exception de la ville de Paris). Elle affirme l'élection des membres du conseil municipal (les conseillers municipaux) au suffrage universel direct et l'élection du maire par le conseil municipal. La durée du mandat reste fixée à 4 ans.

Au cours du XX^e siècle, on notera le report des élections durant la 1^{ère} guerre mondiale, la durée du mandat municipal portée à 6 ans en 1929, les élections à nouveau reportées durant la 2^{de} guerre mondiale et enfin et surtout, le droit de vote des femmes en 1945.

Le bâtiment actuel qui abrite notre mairie date de 1884 et on peut se demander comment un tel édifice a pu être construit alors que notre commune ne comptait qu'environ 250 habitants à cette époque ? Ce sont les lois successives imposant aux communes de construire une école des garçons, une mairie, puis une école des filles, qui ont conduit à la réalisation de cet édifice. La mairie que nous connaissons aujourd'hui a donc vu se réunir les maires et les conseils municipaux depuis bientôt un siècle et demi !!!

Pierre CASTILLARD, Meunier, a été le premier Maire élu dans notre village en 1790 puis se sont succédés différents Maires ayant occupé les métiers de Laboureur, Vigneron, Cultivateur....

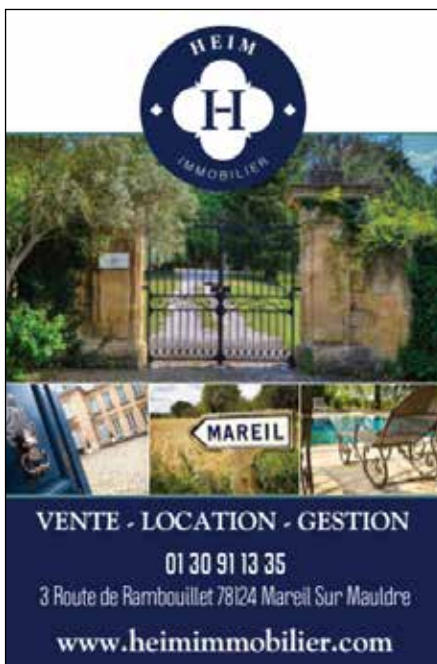
À noter que de 1953 à 1965, notre Maire a été une femme pour la première fois : Paule de Beaumont. Nous aurons l'occasion de lui consacrer un article bien mérité par sa vie mondaine et politique avec son mari banquier et Président du Comité Olympique français. C'est une autre histoire....

Deuxième femme Maire de notre village : Nathalie CAHUZAC de 2020 à 2026 et réélue en 2026.

Notre prochain article portera sur L'ÉCOLE installée dans ce bâtiment MAIRIE ÉCOLE avec le témoignage d'un Mareillois qui y a habité puisqu'il est le fils du dernier Directeur et de la dernière Institutrice en fonction avant le transfert de l'école allée des Crayons.

Sources principales : Archives des Yvelines et Archives communales de Mareil-sur-Mauldre (AD78 – séries 20 et 52E)
Jacqueline LABARRIÈRE, Jacqueline BOTTI et Jacques COURTIES

Publicités



**HEIM
H
IMMOBILIER**

VENTE - LOCATION - GESTION
01 30 91 13 35
3 Route de Rambouillet 78124 Mareil Sur Mauldre
www.heimimmobilier.com



point S
Orgeval

**CESBRON
ENTRETIEN AUTO**

- Pneu
- Géométrie
- Vidange
- Distribution
- Amortisseurs
- Climatisation
- Freinage
- Pare-brise

**NOUVEAU
MONTAGE D'ATTELAGE**

CONTACTEZ-NOUS :
01 34 90 04 40
Lundi - Vendredi (8h-12h30 / 14h-18h)
Route des alluets,
78630 Orgeval




SARL Eric ALBORNO
Klischen

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
CREATION de SALLES DE BAIN
POSE D'ADOUCCISSEURS

25 Rue des Vergers - 78580 LES ALLUETS SILE ROI
eric.alborno@orange.fr
01.39.71.00.50 - 06.42.40.85.09



COMITÉ DES FÊTES

Un début d'année dynamique pour le Comité des Fêtes : un loto solidaire, une soirée basque réussie et ... un nouveau rendez-vous convivial à Mareil : le marché gourmand !

Il s'en passe des choses à Mareil !

Notre loto de janvier a rassemblé plus de 170 joueurs dans une ambiance chaleureuse, animé par notre fidèle Patrick CHAMPION... Grâce à cette participation, 2000 € ont été reversés au bénéfice de deux associations Mareilloises : Le cercle de l'Amitié, et Au plaisir de Lire.



Le 14 mars, nous avons fait vibrer Mareil lors de notre Soirée Basque, La banda de Nézel a assuré le spectacle, et Chabrass la cuisine du sud-ouest ! Soirée dédiée à Jean-Louis, en l'hommage duquel les bénéfices (1000 € !) ont été reversés à la ligue contre le cancer. Une soirée réussie, solidaire, et festive !



Prochain RDV : **le samedi 23 mai**, dans les jardins de la Mairie : une vingtaine d'exposants pour notre 4^e marché gourmand, (l'occasion de penser à la fête des mères ?) 2 Food Trucks et un concert en soirée : cet événement s'annonce idéal pour flâner, consommer local, et s'amuser !



La P'tite Assos' - Sortie d'hibernation... début des hostilités !

Le 10 avril dernier, nous avons tenu notre Assemblée Générale de fin/début de saison.

Un moment important pour faire le point sur les actions passées, échanger sur les idées à venir... et valider la suite de l'aventure. Bonne nouvelle : tout est au vert !!

Notre prochain grand rendez-vous : le Carnaval 2026, samedi 30 mai 2026, 14h30.

Et oui... mauvaise date sur le calendrier, désolés. Avec tous les ponts du mois de mai, on a tenté un salto arrière piqué, mais la réception à plat dans la piscine vide a été douloureuse

Le cortège partira comme à l'accoutumé des hauteurs de Mareil pour rejoindre l'école.

Au programme :

- Des déguisements (toujours plus créatifs !), de la musique, des confettis et **beaucoup de bruit.**
- Une descente joyeuse à travers nos rues et à l'arrivée : une bonne heure d'animations pour les enfants (qui repartiront les poches pleines de bonbecs) et bien sûr : **goûter à volonté !!**

On vous attend nombreux !!

Retrouvez-nous le soir pour discuter à l'apéro de Dynam'it', on va tenter de s'incruster à la Kermesse et à la fête du village. Et puis on espère cette année, à la fête des CM.

Bisous !!





FOOTBALL CLUB DE MAREIL

On peut déjà faire un premier bilan positif de la saison 2025/2026.

Dans les catégories U7 et U9, après un début d'année délicat, nous constatons avec plaisir une plus grande implication des enfants et parents lors des plateaux du samedi matin.

Dans la catégorie U11, après un début de saison très difficile dans le championnat, nos 2 équipes ont bien progressé pour enfin obtenir 2 victoires consécutives avec un très bon état d'esprit.

Dans la catégorie U13, nous avons une belle génération qui réussit très bien en championnat avec de nombreuses victoires tout en pratiquant un très beau football.

Très affectés par la perte de deux de leurs copains de classe de collège lors du dramatique incendie de Maule, un bon nombre de nos joueurs ont dignement participé à la marche blanche organisée en leur mémoire. La reprise des entraînements fut difficile mais utile pour eux...

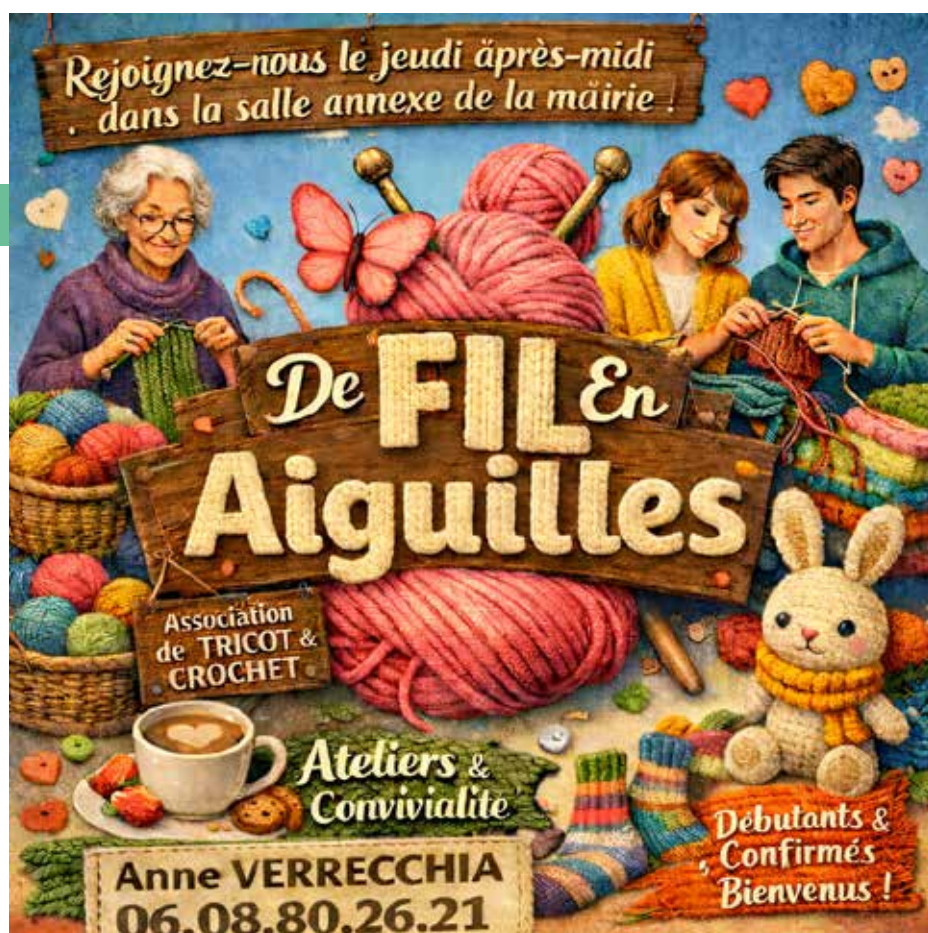
La fin des championnats s'approche pour faire place aux traditionnels Tournois...

Outre le très prisé Tournoi international de L'Ascension en Belgique où nous emmenons 32 joueurs, toutes nos catégories vont participer en mai et juin à différents Tournois dans les Yvelines (Beynes, Montfort, Mézières, Bréval...)

Ensuite, ce sera la Coupe du monde de foot et il faudra déjà préparer la prochaine saison !!



DE FIL EN AIGUILLES





Le Tennis Club de Mareil s'affirme comme un lieu de vie ouvert à tous, que l'on soit débutant ou confirmé et propose une pratique du tennis accessible à tous les niveaux, du loisir à la compétition dans une ambiance chaleureuse et encadrée par nos moniteurs diplômés

Le club organise un tournoi open homologué en fin d'année, un tournoi interne homologué, des rencontres interclub, différentes animations tout au long de l'année, mais aussi des soirées conviviales telles que la soirée des « Iles » du 3 avril 2026.

Le padel en plein essor au TC Mareil-sur-Mauldre

La section padel du TCM est en pleine dynamique. Le club a organisé en avril son tout premier tournoi homologué P50, suivi en mai d'un tournoi P100 mixte, promettant encore de beaux moments de compétition et de convivialité.

Le tournoi interne a déjà débuté dans une très bonne ambiance, avec des joueurs motivés et satisfaits, confirmant l'engouement croissant pour la discipline.

Autre nouveauté cette saison : la participation du club aux interclubs de padel. L'équipe a déjà disputé trois rencontres. La première, à l'extérieur contre le 2V2 Padel de Cormeilles-en-Parisis, s'est soldée par une défaite 2-1. En revanche, lors de la seconde et troisième rencontre à domicile le TCM s'est imposé face à l'AS Mantaïse et le T.C. Bailly Noisy 2-1.

La suite du calendrier s'annonce tout aussi intéressante, avec deux rencontres à venir : le 31 mai à Pontoise face à Padel95, puis une dernière le 7 juin à domicile contre l'US Pecq. Une saison bien lancée donc, qui confirme le dynamisme et la montée en puissance du padel à Mareil-sur-Mauldre.

Juge Arbitre et référent padel du TCM, Cyril Reveillon



Appel à la générosité pour la Kermesse des Enfants !

Chers habitants, chers commerçants,

Le temps des festivités approche ! Pour que la kermesse de l'école soit cette année encore une journée inoubliable pour nos enfants, l'association de parents d'élèves se mobilise dès maintenant.

Afin de garnir notre traditionnelle tombola et de proposer des stands de jeux toujours plus attrayants, nous sommes à la recherche de lots.

Comment nous aider ?

Nous faisons appel à votre générosité, que vous soyez un professionnel ou un particulier :

Commerçants et Artisans : Bons d'achat, produits de votre boutique, goodies ou échantillons. C'est aussi une belle occasion de faire découvrir votre savoir-faire aux familles du village !

Particuliers : Objets neufs, jeux de société complets, livres ou tout article qui pourrait faire le bonheur d'un enfant ou de ses parents.

Pourquoi nous soutenir ?

L'intégralité des bénéfices de la kermesse permettra de financer les projets pédagogiques, les sorties scolaires et plus encore. Chaque don, même modeste, fait une réelle différence.

Où déposer vos dons ?

Vous pouvez nous envoyer un message à aipem.mareil@outlook.fr

Nous pouvons également nous déplacer pour collecter les lots.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et votre solidarité envers les enfants du village !

L'équipe de l'association des parents d'élèves AIPEM

MAREIL GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mareil Gymnastique Volontaire (MGV) : une association dynamique tournée vers l'avenir

À Mareil-sur-Mauldre, l'association Mareil GV continue de faire vivre le sport pour tous dans une ambiance conviviale et accessible. Depuis plusieurs années, elle propose à ses adhérents des activités physiques variées, adaptées à tous les âges et à tous les niveaux, avec pour objectif principal le bien-être, la santé et le plaisir de bouger.

Cette saison marque un tournant important : notre fédération, la FFEPGV, évolue et devient désormais la Fédération Française Sport Vitalité. Ce changement de nom reflète pleinement les valeurs que nous défendons au quotidien : encourager une activité physique régulière, bénéfique pour la santé et source d'énergie dans la vie de tous les jours.

L'association Mareil GV prépare activement la saison 2026-2027. Parmi les projets à l'étude :

- la réouverture d'un cours pour les enfants pour les 4 à 7 ans, afin de sensibiliser les plus jeunes au plaisir de l'activité physique,
- la mise en place d'un cours de yoga, pour répondre à une demande croissante autour du bien-être et de la relaxation.

Afin de construire une offre qui corresponde au mieux aux attentes des habitants, l'association souhaite impliquer ses adhérents et les Mareillois. **Un sondage en ligne (Forms) est actuellement proposé pour recueillir vos avis, notamment sur les horaires et les types de cours souhaités. Il vous suffit de scanner le QR Code ci-dessous :**



MGV reste fidèle à son esprit : une association ouverte, à l'écoute et proche de ses adhérents. N'hésitez pas à participer au sondage et à rejoindre l'aventure pour une nouvelle saison pleine d'énergie et de vitalité !

ECOLE DE DANSE

Réservation obligatoire par mail :
ecoledemusique@gmail.com

Publicités



Atelier 15
 Restauration et conservation des tableaux
 Plus de 30 ans d'expérience picturale, dans le respect de l'intégrité matérielle et culturelle des œuvres.
 Béatrice vous accueille sur RVN pour étudier votre destination au
 06 80 05 62 41
 tatia@atelier15.com
 15 avenue de Charvoix
 78124 Mareil sur Mauldre
 www.atelier15-restauration-tableaux.com

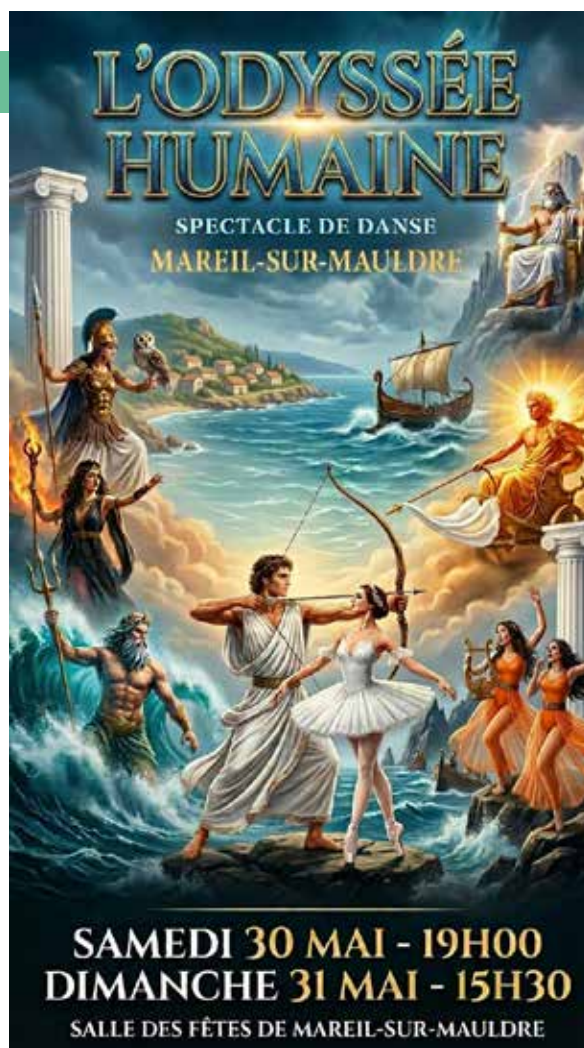


Francis GUERIN
 Artisan Chauffage - Plomberie
 Installation Chauffage Plomberie
 Entretien - Dépannage
 Ramonage chaudière gaz / fioul
 Ramonage cheminée de salon

Tél. : 06 72 73 73 50

Agree RGE QUALIBAT
 Qualification 5351

5 Rue du Montquignon - 78124 MONTAINVILLE
 N° SIRET 499 985 016 00018



L'ODYSSÉE HUMAINE
 SPECTACLE DE DANSE
 MAREIL-SUR-MAULDRE

SAMEDI 30 MAI - 19H00
DIMANCHE 31 MAI - 15H30
 SALLE DES FÊTES DE MAREIL-SUR-MAULDRE



PLUS DE 10 ANS !

A l'aube de notre dernière manifestation pour laquelle nous vous espérons TRÈS nombreux, nous souhaitons vous présenter notre association... Mais quelle drôle d'idée, pensez-vous ?

Voilà plus de 10 ans que *Dynam'it* existe, qui ne la connaît pas ?

For sure ! Mais qui peut se targuer de savoir ce qui se passe une fois les lumières des sunlights éteintes ? Qui devine ce qui se trame pendant les réunions de préparation des manifestations ?

Vous êtes curieux de connaître l'envers du décor ??? Une seule solution, venez nous rejoindre en tant que bénévoles, nous avons besoin de vous. Vous pensiez qu'on allait tout vous raconter en quelques mots ??? Et bien non et pourquoi ? Le bénévolat dans notre association ne se raconte pas, il se vit ! Ce sont des instantanés de joie, de retrouvailles, de discussions, d'égarement voire d'éparpillement, de bonne humeur. Des idées qui fusent ! Des envolées lyriques... quelques fois ! Des moments partagés, des victuilles aussi !

N'hésitez plus, venez nous rejoindre ! Et vous aurez l'immense fierté de devenir un Dynam'iteur ou une Dynam'iteuse et ça, ça n'a pas de prix !

Et vous pouvez même appeler Alida (06.16.17.06.96) ou Fred (06.88.70.93.20) pour plus de renseignements ou vous rapprocher d'un Dynam'iteur de votre connaissance.

Faites vôtre notre belle devise :

Vous divertir en nous amusant ... ou l'inverse !

Rendez-Vous le **samedi 30 mai**, place du Vieux Pressoir pour notre désormais célèbre Apéro Musical !



Mauldre Loisirs Évasion

Le voyage commence au cœur de vos villages

Du 1^{er} au 12 novembre 2026 Voyage Vietnam « Panorama du Sud au Nord »

Parce que l'envie d'explorer continue, Mauldre Loisirs Évasion vous propose pour novembre 2026, un voyage exceptionnel au Vietnam, du delta du Mékong à la baie d'Ha Long, en passant par les villes impériales et les marchés traditionnels.

Un programme complet, coloré et dépaysant, toujours dans l'esprit de partage et de découverte qui caractérise nos voyages.

Prix par personne base 30 participants **2295 €**

Prix base 26/29 participants supplément de 65€ / personne

Prix base 20/25 participants supplément de 130 € / personne

Suite à un désistement, il reste 2 places disponibles !

Vous pouvez consulter le détail du programme sur notre site internet : www.mauldreloisirsevasion.fr

Et nous demander votre bulletin d'inscription par mail : mauldre.loisirs.evasion@gmail.com



DES RÉSULTATS ET DES ÉCHANGES POUR L'UNION SPORTIVE MAREIL SUR MAULDRE

L'Union Sportive Mareil-sur-Mauldre, qui propose des cours de Qi Gong, Tai Chi, Kung Fu interne et Shuai Jiao (lutte chinoise), continue de se distinguer par ses résultats sportifs et son engagement dans la transmission des arts martiaux.

De très bons résultats à Laon :

Le 8 février 2026, les pratiquants du club ont participé à la Coupe et au Championnat de France de Shuai Jiao, organisés par la Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois à Laon.

Les résultats sont particulièrement encourageants :

- Arnaud Richard devient vice-champion de France,
- les élèves de Jean-Luc Lesueur remportent également 4 titres en catégories seniors et vétérans,
- et les plus jeunes ne sont pas en reste lors de la Coupe de France :

Benjamins (- 38 kg) : 3^{ème} Nolan Maroudé

Pupilles (-30 kg) : 3^{ème} Noah Richard

(-34 kg) : 3^{ème} Samuel Courty

Poussins (-27 kg) : 4^{ème} Ulysse Devic

4^{ème} Lucas Bordeau Prouff



Un stage placé sous le signe du partage :

Le club poursuit également ses actions de transmission. Le 8 mars, à Romorantin-Lanthenay, notre professeur a animé un stage de Taikiken et de Kung Fu interne à la demande de Guy Sauvin, 9^è dan de karaté.

Destiné aux professeurs et pratiquants de karaté, ce stage a permis de faire découvrir les principes internes des arts martiaux chinois, notamment le travail de la structure corporelle et de l'efficacité.

Une dynamique locale

À travers ses résultats et ses actions, l'Union Sportive Mareil-sur-Mauldre confirme son dynamisme et son engagement à faire vivre les arts martiaux sur la commune, pour tous les âges et tous les niveaux.

Publicités

SERVICE FUNÉRAIRE DE LA PLAINE DE VERSAILLES
 24/24 01.75.83.93.64 contact@direct-obseques.com
www.direct-obseques.com
 4 CHEMIN DU PONT DE FALAISE Mareil sur Mauldre




ARCANA
Immobilier

3 Agences
à votre service

Mareil-sur-Mauldre
Saint-Nom-la-Bretèche
Marly-le-Roi

Consultez-nous

MAREIL EN COMMUN

Une présence constructive, exigeante et attentive pour tous les Mareillois

Chères Mareilloises, Chers Mareillois,

Merci aux 35 % d'électeurs qui ont accordé leur confiance à la liste **Mareil en commun** lors des élections municipales. Nous sommes dès maintenant pleinement investis dans notre mandat.

Avec trois sièges au conseil municipal, nous assumons notre rôle : représenter celles et ceux qui nous ont élus et contribuer, de manière constructive, aux décisions concernant l'avenir de notre village. Nous agissons avec une ambition claire : travailler au service de tous les Mareillois.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons choisi de voter le budget. Ce vote est un signal d'ouverture. Il traduit notre volonté de contribuer aux projets utiles pour la commune et d'y participer lorsque cela nous sera rendu possible.

Nous sommes prêts à travailler avec la majorité municipale et à prendre toute notre part, dans un esprit de dialogue et de coopération. Nous pensons qu'une commune agit efficacement lorsque toutes les énergies et compétences sont mobilisées.

Dans le même temps, nous resterons attentifs aux choix à venir, avec une ligne simple : soutenir ce qui est pertinent, questionner ce qui le mérite et proposer des améliorations quand c'est nécessaire.

Notre communication dans ce bulletin étant limitée, vous êtes invités à suivre notre action sur Facebook (**Mareil en Commun**) et Instagram (**mareilcommun**).

Mareil en commun – mareilcommun@gmail.com



MAREIL NATURELLEMENT

C'est reparti !

Toute la nouvelle équipe est impatiente d'attaquer ce nouveau mandat avec l'énergie et l'enthousiasme qui conviennent. Nouvel engagement pour les uns, renouvellement pour les autres, ces 6 années s'annoncent tout aussi exaltantes que celles qui viennent de s'écouler. Nous avons de beaux projets engagés qu'il va falloir mener à leur terme, et de nouveaux défis qu'il va falloir relever.

Nous avons tous des souhaits pour notre beau village afin que celui-ci conserve ce cadre de vie agréable qui en fait le charme, ou pour améliorer des éléments que nous pensons perfectibles. Ruralité, transports, sécurité, santé, tous les sujets méritent d'être abordés et traités dans le respect des contraintes légales et financières et des engagements pris pendant la campagne.

Les Conseillers Municipaux ont choisi des sujets pour lesquels ils vont s'investir. Les anciens vont accompagner les nouveaux afin que chacun trouve sa place et offre le meilleur de lui-même au service de la commune.

Ce renouveau municipal a son corollaire naturel qui se fait bien sentir dans nos rues. Les tondeuses et les bêches sont de retour. Les Mareillois sortent dans les jardins pour préparer la belle saison. Nous avons déjà pu profiter de quelques belles journées et les premières odeurs des barbecues ont ainsi permis de partager olfactivement les réjouissances des voisins.

Nous vous souhaitons à tous un beau printemps agréable et sympathique.



ÉGLISE CATHOLIQUE

Pour tous renseignements :

Père Didier Long : 06.99.92.23.20

didierlong78@gmail.com

Site : <http://valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr>

Calendrier des messes					
Mai	Samedi	18h30	Dimanche	10h30	18h30
D. Pâques 6	09	Montainville	10	Maule	Beynes
Ascension	14	10h30 Maule			
D. Pâques 7	16	Thiverval	17	Maule	Beynes
Pentecôte	23	Aulnay s/ M.	24	Maule	Beynes
Sainte Trinité	30	Bazemont	31	Maule	Beynes
Juin	Samedi	18h30	Dimanche	10h30	18h30
Saint Sacrement	6	Jumeauville	7	Maule	Beynes
D. Ord 11	13	Les Alluets	14	Maule	Beynes
D. Ord 12	20	Mareil s/ M.	21	Maule	Beynes
D. Ord 13	27	Montainville	28	Maule	Beynes

ÉGLISE PROTESTANTE ÉVANGÉLIQUE DE GALLY MAULDRE

Assemblée chrétienne de Gally Mauldre 78
Temple Saint Gemme
rue de la vieille fontaine - 78810 Feucherolles
Réunion le dimanche à 10h30
Informations : contact@acgm78.fr

DATES DES COLLECTES DES DÉCHETS

Tous les lundis matin *sauf en juillet, août et décembre (tous les 15 jours)* : collecte des déchets végétaux

Tous les mardis et vendredis : collecte des ordures ménagères

Tous les mercredis : collecte des emballages, cartons recyclables et papiers

Jeudi 7 mai, 2 juillet et 3 septembre : collecte des objets encombrants pour la résidence (zone «bleue»)

Jeudi 4 juin, 6 août : collecte des objets encombrants pour le bourg (zone «rouge»)

RAPPEL ! POUBELLES et ENCOMBRANTS : nous vous rappelons que vos poubelles et encombrants doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte. L'électro-ménager n'est plus accepté dans les objets encombrants.

Samedis 20 juin et 5 septembre : collecte des déchets ménagers spéciaux par l'«Ecobus» sur le parking de la gare de 9h à 12h (**se présenter obligatoirement avec un justificatif de domicile**)

DATES À RETENIR

23/05 : 4^e marché gourmand et artisanal, de 16h à minuit dans les jardins de la mairie organisé par le Comité des fêtes

30/05 : Apéro musical, place du vieux pressoir, à partir de 19h30 organisé par Dynam'lt

30/05 : L'Odyssée humaine, à 19h dans la salle des fêtes organisé par l'école de danse

31/05 : L'Odyssée humaine, à 15h30 dans la salle des fêtes organisé par l'école de danse

15/06 : Conseil Municipal à 19h30

20/06 : Kermesse

20/06 : Mareil en fête, à partir de 20h dans les jardins de la mairie et 23h feu d'artifice

27/06 : Fête des CM

